

Définitions : Le vocabulaire théâtral

- Acte : Partie de la pièce qui marque les éléments importants de l'action. Traditionnellement, une pièce classique en contient trois, divisés en scènes.
- Aparté : Paroles que l'acteurice dit à part soi et que les spectateurices seul·e·s sont censé·e·s entendre.
- Comédien·ne : Personne qui joue au théâtre, au cinéma, à la télévision.
- Costume : Habits portés pour le théâtre.
- Décor : Ensemble des objets qui se trouvent sur scène pour créer une atmosphère ou servir l'intrigue.
- Dialogue : Echange de paroles entre deux personnages d'une pièce de théâtre.
- Dénouement : Ce qui termine, dénoue une action au théâtre, au cinéma.
- Didascalies : Indications scéniques données par l'auteurice pour guider le jeu du·de la comédien·ne. Ecrites en italique, elles peuvent préciser les gestes, les déplacements ou le ton du personnage.
- Farce : Genre théâtral né au Moyen Âge qui a pour but de faire rire et qui a souvent des caractéristiques grossières.
- Jeu : Manière de jouer un rôle, une comédie.
- Mise en scène : Art de faire représenter une pièce de théâtre par des comédien·ne·s, de les guider dans leur jeu et de décider de tout ce qui les entoure.
- Monologue : Scène où un personnage est seul sur scène et où il se parle à lui-même, le véritable destinataire est en réalité le public.
- Réplique : Texte prononcé sans être interrompu par un même personnage au cours d'un dialogue.
- Rôle : Ensemble des répliques d'un personnage dans une pièce de théâtre.
- Scène : Division d'un acte entre l'entrée et la sortie d'un personnage.
- Scène : Emplacement d'un théâtre où les acteurs paraissent devant le public.
- Public : Ensemble des spectateurs qui assistent à une représentation théâtrale.
- Exposition : Début de la pièce qui présente aux spectateurs les personnages principaux, le début de l'intrigue et donne la tonalité de la pièce.